



# ESPACE ADOS

## INSCRIPTION ESPACE JEUNES 12 – 17 ans Centre Sociale Escale

**Documents à fournir pour une inscription à L'espace jeunes :**

- 1- LA FICHE SANITAIRE DE LIAISON REMPLIE ET SIGNEE
- 2- LE REGLEMENT INTERIEUR DU LOCAL JEUNES SIGNE
- 3- UN CERTIFICAT D'ASSURANCE EXTRA SCOLAIRE
- 4- LE CERTIFICAT DE NATATION (facultatif sauf pour les sports d'eau)

L'inscription doit être renouvelée chaque année et sera valable jusqu'à la date anniversaire de l'année suivante.

**COTISATION 10 euro par jeune.**

Règlement possible par chèque, espèces, tickets CAF et MSA...

### **HORAIRES D'OUVERTURES du Local Jeunes :**

Mercredi de 14h00 à 18h00  
Vendredi de 19h00 à 22h00  
Samedi de 14h00 à 18h00  
Samedi de 19h00 à 22h00 1 week-end sur 2

Vacances scolaires :  
Mêmes horaires avec en plus  
Lundi de 19h00 à 22h00  
Mercredi de 19h00 à 22h00

**Ces horaires peuvent-être modifiés en fonction du programme d'activité !**

A consulter sur notre site : [www.association-escale.com](http://www.association-escale.com)

*Centre Social Escale, 4 place Bassum  
72 130 Fresnay sur Sarthe  
Tél : 02 43 34 82 47  
Courriel : [cse72@wanadoo.fr](mailto:cse72@wanadoo.fr)*

## **L'adolescent :**

NOM : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Collège ou lycée : ..... Classe : .....

Tel : ..... Portable : ..... E-mail : .....

*Je souhaite recevoir les infos et les plannings par email*

## **Responsable de l'adolescent**

Nom du responsable légal : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... N° C.A.F : .....

Tel. Personnel : ..... Tel. Professionnel : .....

*Autre personne à prévenir en cas d'urgence :*

Nom : ..... Prénom : ..... Tel : .....

**AUTORISE mon enfant à participer aux activités au sein de l'espace jeunes.**

**Pour toutes les activités, seule votre responsabilité est engagée en cas d'accident ou d'incident.**

La présence aux animations n'étant pas obligatoire, votre enfant peut à tout moment se retirer de l'activité et n'est en aucun cas sous la responsabilité des animateurs.

### **Fonctionnement de l'espace jeunes :**

L'adolescent devra avoir obligatoirement entre 12 et 17 ans et s'acquitter d'une cotisation de 10€ pour avoir accès à l'espace jeunes, (activités et local jeunes), une fiche sanitaire est également à remplir et signer.

Escale décline toute responsabilité concernant le vol ou la dégradation d'objet ou du matériel personnel que le jeune apporte de sa propre initiative.

Les adolescents perturbateurs non respectueux des règles de vie de l'espace jeunes, des locaux, du matériel et des personnes (jeunes et adultes), pourront être exclus de façon temporaire ou définitive selon décision de l'animateur. Toute dégradation engagera la responsabilité civile des personnes concernées.

Il est interdit de fumer dans le local jeune. Il est interdit d'y consommer et d'y introduire des substances illicites.

Les parents autorisent le déplacement extérieur de leurs enfants avec les véhicules d'Escale dans le cadre de projet liés à l'espace jeunes. (Les achats pour le local, tri sélectif, organisation d'évènements, sorties et activités extérieurs...)

L'espace jeunes est encadré par au moins un animateur. Les horaires d'ouvertures sont fixes, ils peuvent être modifiés en fonction des sorties (voir règlement intérieur du local et le programme Ados d'Escale).

Les adolescents ayant réglé leur cotisation espace jeunes s'engagent à signer le règlement intérieur du local jeunes.

Le : ..... Signature du représentant légale : .....